La Commission Sportive

Nos Réf. : ST - DM L N°077

Vaux en Velin, le 15 juin 2021

Destinataires : Membres du Comité Directeur, Groupements Sportifs

COMMISSION RÉGIONALE SPORTIVE
Compte Rendu N° 06
Réunion Télématique du 15 juin 2021

Présents

Messieurs	Daniel Maisonnial	Président CRS
	Emmanuel Juchereau	Membre CRS
	Richard Smouts	Membre CRS
	Bernard Thivillier	Membre CRS
	Gilles Wojciechowski	Membre CRS
	François De Tschudy	Membre CRS
	Jérôme Mialon	Membre CRS
Madame	Sandrine Lurol	Membre CRS

1. Situations particulières de clubs

- Cébazat

La section volley quitte la structure de l'Amicale Laïque de Cébazat et devient un GSA indépendant qui garde les droits sportifs. L'Amicale Laïque conserve l'école de volley dont les participants seront affiliés à l'Ufolep en raison de l'interdiction de recréer un GSA fédéral pendant 3 ans (règlements de la FFVolley). A noter que l'équipe 2 féminine souhaite rester au sein de l'Amicale. A suivre.
L'UGS Riom/Cébazat est dissoute et le club de Riom garde les droits sportifs en Région masculine.

- ASDA

Suite à un différend très profond et irréversible entre le président et l'équipe féminine de Pré national, la CRS a été sollicitée pour trouver une solution.
Nous propose donc, si le club de l'ASDA ne s'est pas réaffilié et n'a pas inscrit d'équipe en Féminines (de M15 à séniors), conformément à leur souhait, que les joueuses signent en mutation dans l'autre club de Moulins qui n'a pas de section féminine et que l'équipe participe au championnat régional féminin (droit sportif en Pré national abandonné et sans possibilité de remonter l'année suivante) sans tenir compte du nombre de mutations qui seront transformées en création à la date du 01/11 par la FFVolley si à cette date, l'ASDA ne s'est pas réaffilié. Dans le cas contraire, les règlements en matière de sanctions et de pénalités seront appliqués.

2. Etude des vœux

- Vœu n° 1 du VBVB

La CRS donne un avis favorable sous la formulation, "les clubs ayant 3 équipes seniors pourront lors d'un même weekend, faire doubler 2 joueurs(euses) des catégories jeunes, de l'équipe 1 en équipe et 2 joueuses de l'équipe 2 en équipe 3".

- Vœu n°2 du VBVB

La CRS est favorable à une mutation supplémentaire dans les catégories jeunes en cas de mutation professionnelle des parents à partir d'un autre département, d'une autre région ou de plus de 100 km.

- Vœu de 2RVB

Avis défavorable de la CRS qui est pour le maintien de la conservation de 50% des droits d'engagement en cas de forfait après la parution des calendriers.

3. Préparation de la saison 2021/2022

Rappel : la date limite des engagements est fixée au 20 juin par la FFVolley et la Ligue

- Pré national : pour le moment pas de descentes volontaires de N3
  - Masculins : 2 inscriptions en attente sur 18
  - Féminines : 4 inscriptions en attente et 1 descente volontaire en Région sur 18
- Régional
  - Masculins : 2 inscriptions en attente sur18
  - Féminines : 6 inscriptions en attente et 2 descentes en Départemental sur 27

- La CRS propose de s'appuyer sur la composition des poules prévues 2020/2021 en faisant les petits ajustements nécessaires suivant l'évolution des inscriptions pour une présentation lors de l'AG.

4. Questions diverses

- Prochaine réunion de la CRS, le mardi 22 juin à 9h30 en visio.

Le Président
Daniel Maisonnial